

## Le langage oral dans les programmes / C1-C2-C3-C4

<u>Cycle 1</u>	<u>Cycle 2</u>	<u>Cycle 3</u>	<u>Cycle 4</u>
<b>Comprendre et Apprendre - Ecouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus</b>			
<p><u>Comprendre et apprendre</u>  <b>Prendre ce qui est à sa portée</b> dans ce que l'on entend.  <b>S'intéresser</b> progressivement à ce que l'on ignorait  <b>Construire des outils cognitifs</b> : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps.</p>	<p><u>Écouter pour comprendre</u>  <b>Maintenir une attention</b> orientée en fonction du but.</p>	<p><u>Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu</u>  <b>Porter attention</b> aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message et <b>repérer</b> leurs effets.  <b>Maintenir une attention</b> orientée en fonction du but.</p>	<p><u>Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes</u>  <b>Identifier</b> les visées d'un discours oral, <b>hiérarchiser</b> les informations qu'il contient, <b>mémoriser</b> les éléments importants.  <b>Distinguer</b> ce qui est explicite et ce qui est sous-entendu dans un propos.</p>
	<p><b>Repérer et mémoriser</b> les informations importantes ; <b>enchaîner</b> mentalement ces informations.</p>	<p><b>Identifier et mémoriser</b> les informations importantes, enchaînements et mettre en relation ces informations ainsi que des informations implicites.</p>	
	<p><b>Mobiliser</b> les références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.  <b>Porter attention</b> au vocabulaire et <b>mémoriser</b>.</p>	<p><b>Repérer et prendre en compte</b> les caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et les références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu.</p>	
	<p><b>Repérer</b> les éventuelles difficultés de compréhension.</p>	<p><b>Repérer</b> les éventuelles difficultés de compréhension et <b>verbaliser</b> ces difficultés et les moyens d'y répondre.  <b>Avoir une vigilance critique</b> par rapport au langage écouté.</p>	
<b>Oser entrer en communication - Dire pour être entendu et compris - Parler en prenant en compte son auditoire</b>			
<p><u>Oser entrer en communication</u>  Permettre à chacun de <b>pouvoir dire, exprimer</b> un avis ou un besoin, <b>questionner, annoncer</b> une nouvelle.  <b>Entrer en communication</b> avec autrui et faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire.  <b>Produire des énoncés</b> de plus en plus précis, complets, complexes et organisés entre eux sur le plan lexical et syntaxique.</p>	<p><u>Dire pour être entendu et compris</u>  <b>Prendre en compte</b> les récepteurs ou interlocuteurs.  <b>Mobiliser</b> les techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).</p>	<p><u>Parler en prenant en compte son auditoire</u>  <b>Mobiliser</b> les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques).</p>	<p><u>S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire</u>  - <b>Pratiquer</b> le compte-rendu :  <b>Connaître</b> les fonctions et formes du compte rendu.  <b>Utiliser</b> efficacement les documents servant de supports à l'exposé.  - <b>Raconter</b> une histoire :  Connaître des techniques de récit oral.  <b>Exprimer</b> ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue.  <b>Employer</b> un vocabulaire précis et étendu.</p>
	<p><b>Organiser</b> le discours.</p>	<p><b>Organiser et structurer</b> le propos selon le genre de discours ; <b>mobiliser</b> les formes, les tournures et le lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.).</p>	
	<p><b>Lire</b> à haute voix.</p>	<p><b>Utiliser</b> des techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier).</p>	
	<p><b>Mémoriser</b> des textes.</p>	<p><b>Utiliser</b> des techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.</p>	

## Le langage oral dans les programmes / C1-C2-C3-C4

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
<b>Échanger et réfléchir avec les autres - Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées</b>			
<p><u>Échanger et réfléchir avec les autres</u>  <b>Favoriser les interactions</b> pour construire les apprentissages: argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent.  <b>Utiliser le langage d'évocation</b> pour entraîner les élèves à mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui.</p>	<p><u>Participer à des échanges dans des situations diversifiées</u>  <b>Respecter</b> les règles régulant les échanges.</p>	<p><u>Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées</u>  <b>Prendre en compte</b> la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés.  <b>Présenter</b> une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation...).  <b>Mobiliser</b> les actes langagiers qui engagent celui qui parle.  <b>Mobiliser</b> les stratégies argumentatives : recourir à des exemples, réfuter, récapituler...  <b>Respecter</b> les règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos).</p>	<p><u>Participer de façon constructive à des échanges oraux</u>  <b>Interagir</b> avec autrui dans un échange, une conversation, une situation de recherche.  <b>Connaître</b> les codes de la conversation en situation publique, les usages de la politesse.  <b>Participer</b> à un débat, <b>exprimer</b> une opinion argumentée et <b>prendre en compte</b> son interlocuteur.  <b>Connaître</b> les techniques argumentatives.  <b>Animer</b> et <b>arbitrer</b> un débat.</p> <p><u>Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle.</li> <li>- Techniques multimodales (textes, sons et images).</li> </ul>
	<p><b>Organiser</b> le propos.</p>	<p><b>Organiser</b> le propos.</p>	
	<p><b>Utiliser</b> les moyens de l'expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchaînements...).</p>	<p><b>Construire</b> et <b>mobiliser</b> les moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, enchaînements...).</p>	
	<p><b>Avoir conscience</b> et prendre en compte les enjeux.</p>	<p><b>Mettre à distance</b> l'expérience et <b>mobiliser</b> les connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).</p>	
		<p><b>Identifier</b> et <b>différencier</b> ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés.</p>	
	<p><b>Utiliser</b> le lexique des enseignements et disciplines.</p>		
<b>Réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique - Adopter une distance critique par rapport au langage produit (attitude réflexive)</b>			
<p><u>Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique</u>  <b>Acquérir et développer la conscience phonologique:</b>                      -Jeux de langue, jeux de voix.                      -Activités phonologiques.  <b>Éveiller à la diversité linguistique</b>                       (langues étrangères, langues régionales, langue des signes) : jeux, comptines</p>	<p><u>Adopter une distance critique par rapport au langage produit</u>  <b>Connaître</b> les règles régulant les échanges ; <b>repérer</b> le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, <b>aider</b> à la reformulation.</p>	<p><u>Adopter une attitude critique par rapport au langage produit</u>  <b>Connaître</b> les règles régulant les échanges ; <b>repérer</b> le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, <b>aider</b> à la reformulation.</p>	
	<p><b>Prendre en compte</b> les règles explicites établies collectivement.</p>	<p><b>Prendre en compte</b> les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales.</p>	
	<p><b>S'autocorriger</b> après écoute (reformulations).</p>	<p><b>S'autocorriger</b> après écoute (reformulations).  <b>Connaître</b> le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et <b>comparer</b> avec l'écrit.</p>	
		<p><b>Relever</b> et <b>réemployer</b> des mots, des expressions et des formulations.</p>	

## Programme d'enseignement de l'école maternelle

NOR : MENE1504759A

arrêté du 18-2-2015 - J.O. du 12-3-2015

MENESR - DGESCO MAF 1

### Les cinq domaines d'apprentissage

#### 1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « **langage** » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il **parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre** et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage :

- le **langage oral** : utilisé dans les **interactions, en production et en réception**, il permet aux enfants de **communiquer**, de **comprendre, d'apprendre** et de **réfléchir**. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française et d'écouter d'autres langues parlées.

- le langage écrit : présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser, il les habitue à une forme de communication dont ils découvriront les spécificités et le rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. Il prépare les enfants à l'apprentissage de l'écriture-lire au cycle 2.

##### 1.1 L'oral

**L'enfant**, quelle que soit sa langue maternelle, dès sa toute petite enfance et au cours d'un long processus, **acquiert** spontanément le **langage** grâce à ses **interactions avec les adultes** de son entourage.

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, **reprenant** ses **productions orales** pour lui **apporter** des **mots** ou des **structures de phrase** plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux enfants les plus jeunes avec un débit ralenti de parole ; il produit des énoncés brefs, syntaxiquement corrects et soigneusement articulés. Constamment **attentif à son propre langage** et veillant à **s'adapter à la diversité des performances langagières des enfants**, il s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement **au-delà** de la **simple prise de parole** spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des **conversations** de plus en plus organisées et pour **prendre la parole** dans un grand groupe. Il sait mobiliser l'attention de tous dans des activités qui les amènent à **comprendre** des **propos** et des **textes** de plus en plus longs. Il met sur le chemin d'une **conscience des langues**, des **mots du français** et de ses **unités sonores**.

#### Objectifs visés et éléments de progressivité

##### Oser entrer en communication

L'objectif est de permettre à chacun de **pouvoir dire, exprimer** un avis ou un besoin, **questionner, annoncer** une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à **entrer en communication** avec autrui et à faire des efforts pour que les autres

comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants. Entre deux et quatre ans, les enfants s'expriment beaucoup par des moyens non-verbaux et apprennent à parler. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. Après trois-quatre ans, ils poursuivent ces essais et progressent sur le plan syntaxique et lexical. Ils **produisent des énoncés** plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Autour de quatre ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer : ils peuvent alors comprendre qu'il faut expliquer et réexpliquer pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte. Ils commencent à poser de vraies questions, à saisir les plaisanteries et à en faire. Leurs progrès s'accompagnent d'un accroissement du vocabulaire et d'une organisation de plus en plus complexe des phrases. En fin d'école maternelle, l'enseignant peut donc avoir avec les enfants des conversations proches de celles qu'il a avec les adultes.

Tout au long de l'école maternelle, l'enseignant crée les conditions bienveillantes et sécurisantes pour que tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole, participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire ; il accueille les erreurs « positives » qui traduisent une réorganisation mentale du langage en les valorisant et en proposant une reformulation. Ainsi, il contribue à construire l'équité entre enfants en réduisant les écarts langagiers.

#### Comprendre et apprendre

Les discours que tient l'enseignant sont des moyens de comprendre et d'apprendre pour les enfants. En compréhension, ceux-ci « **prennent** » **ce qui est à leur portée dans ce qu'ils entendent**, d'abord dans des scènes renvoyant à des expériences personnelles précises, souvent chargées d'affectivité. Ils sont incités à **s'intéresser progressivement à ce qu'ils ignoraient**, grâce à l'apport de nouvelles notions, de nouveaux objets culturels et même de nouvelles manières d'apprendre.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement sans parler sont des activités langagières à part entière que l'enseignant doit rechercher et encourager, parce qu'elles permettent de **construire des outils cognitifs** : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités invisibles aux yeux de tout observateur sont cruciales.

#### Échanger et réfléchir avec les autres

Les moments de **langage à plusieurs** sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de décisions collectives, compréhension d'histoires entendues, etc. Il y a alors argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent. L'enseignant commente alors l'activité qui se déroule pour en faire ressortir l'importance et la finalité.

L'école demande régulièrement aux élèves d'**évoquer**, c'est-à-dire de parler de ce qui n'est pas présent (récits d'expériences passées, projets de classe...). Ces situations d'évocation entraînent les élèves à mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui, elles leur offrent un moyen de s'entraîner à s'exprimer de manière de plus en plus explicite. Cette habileté langagière relève d'un développement continu qui commence tôt et qui ne sera

constitué que vers huit ans. Le rôle de l'enseignant est d'induire du recul et de la réflexion sur les propos tenus par les uns et les autres.

### Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont intéressés par la langue ou les langues qu'ils entendent. Ils font spontanément et sans en avoir conscience des tentatives pour en reproduire les sons, les formes et les structures afin d'entrer en communication avec leur entourage. C'est à partir de trois-quatre ans qu'ils peuvent prendre du recul et avoir conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue et accomplir ces efforts intentionnellement. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, sur la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français.

### L'acquisition et le développement de la conscience phonologique

Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique).

Lorsqu'ils apprennent à parler, les enfants reproduisent les mots qu'ils ont entendus et donc les sons de la langue qu'on leur parle. S'il leur arrive de jouer avec les sons, cela se fait de manière aléatoire. À l'école maternelle, ils apprennent à manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences. Pour pouvoir s'intéresser aux syllabes et aux phonèmes, il faut que les enfants se détachent du sens des mots.

L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe. Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes. Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes et qu'ils constituent parfois des syllabes, c'est par eux qu'il convient de commencer sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles.

Pour développer la conscience phonologique, l'enseignant habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes, toujours sans support matériel, ni écrit ni imagé. Ces jeux phoniques peuvent être pratiqués en grand groupe, mais l'enseignant privilégie l'organisation en petits groupes pour des enfants qui participent peu ou avec difficulté en grand groupe. Dans le courant de la grande section, il consacre des séances courtes de manière régulière à ces jeux, en particulier avec les enfants pour lesquels il ne repère pas d'évolution dans les essais d'écriture. Pour ceux qui en sont capables, des activités similaires peuvent être amorcées sur des sons-voyelles – notamment ceux qui constituent une syllabe dans les mots fréquentés – et quelques sons-consonnes. Ces jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières.

### Éveil à la diversité linguistique

À partir de la moyenne section, ils vont découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent. Dans des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires connues par exemple), ils prennent conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français : par exemple les langues régionales, les langues étrangères et la langue des signes française (LSF). Les ambitions sont modestes, mais les essais que les enfants sont amenés à faire, notamment pour répéter certains éléments, doivent être conduits avec une certaine rigueur.

## Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)

NOR : MENE1526483A

arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015

MENESR - DGESCO MAF 1

# Programme pour le cycle 2

## Volet 3 : les enseignements

### Français




À l'école maternelle, les élèves ont développé des **compétences** dans l'**usage du langage oral** et appris à **parler ensemble**, **entendu** des textes et appris à les **comprendre**, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de **vocabulaire**, la **conscience phonologique** et la découverte du principe alphabétique, l'**attention** aux **régularités de la langue** et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour **communiquer** et **vivre en société**, **structure chacun** dans sa **relation au monde** et participe à la **construction de soi** ; il **facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages**.

L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l'**oral**, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances d'**enseignement spécifiques**. Les activités de lecture et d'écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sûre et rapide, des activités systématiques permettent d'installer et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement. Deux éléments sont particulièrement importants pour permettre aux élèves de progresser : la **répétition**, la **régularité**, voire la **ritualisation d'activités langagières** d'une part, la **clarification des objets d'apprentissage** et des **enjeux cognitifs** des tâches afin **qu'ils se représentent ce qui est attendu d'eux** d'autre part.

Pour l'étude de la langue, une approche progressive fondée sur l'**observation** et la **manipulation des énoncés** et des **formes**, leur **classement** et leur **transformation**, conduit à une **première structuration de connaissances** qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des exercices nombreux, ces connaissances sont également **exploitées – vérifiées et consolidées** - en situation d'**expression orale** ou écrite et de lecture.

Compétences travaillées 	Domaines du socle
<b>Comprendre et s'exprimer à l'oral</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Écouter pour comprendre</b> des messages oraux ou des textes lus par un adulte.</li><li>• <b>Dire pour être entendu et compris.</b></li><li>• <b>Participer à des échanges</b> dans des situations diversifiées.</li><li>• Adopter <b>une distance critique</b> par rapport au langage produit.</li></ul>	1, 2, 3
<b>Lire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier des mots de manière de plus en plus aisée.</li><li>• Comprendre un texte.</li></ul>	1, 5

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquer différentes formes de lecture.</li> <li>• Lire à <b>voix haute</b>.</li> <li>• Contrôler sa compréhension.</li> </ul>	
<b>Écrire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copier de manière experte.</li> <li>• Produire des écrits.</li> <li>• Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.</li> </ul>	1
<b>Comprendre le fonctionnement de la langue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit.</b></li> <li>• Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu.</li> <li>• Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa <b>cohérence sémantique</b>.</li> <li>• <b>Raisonner pour résoudre</b> des problèmes orthographiques.</li> <li>• Orthographier les formes verbales les plus fréquentes.</li> <li>• <b>Identifier des relations entre</b> les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre.</li> <li>• <b>Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris.</b></li> </ul>	1, 2

## Langage oral



Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L'attention du professeur portée à la qualité et à l'efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales reste soutenue en toute occasion durant le cycle. Son rôle comme garant de l'efficacité des échanges en les régulant reste important tout au long du cycle, les élèves ayant besoin d'un guidage pour apprendre à débattre.






Développer la maîtrise de l'oral suppose d'**accepter essais et erreurs** dans le cadre d'une approche organisée qui permette d'apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant ainsi à chacun de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées à un **entraînement explicite de pratiques langagières spécifiques** (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des interactions) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

## Attendus de fin de cycle



- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.
- Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs.
- Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.
- Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).

Connaissances et compétences associées 	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p><b>Écouter pour comprendre des messages oraux</b> (adressés par un adulte ou par des pairs) <b>ou des textes lus par un adulte</b> (<i>lien avec la lecture</i>). </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Maintien d'une attention orientée</b> en fonction du but.</li> <li>➤ <b>Repérage et mémorisation</b> des informations importantes ; <b>enchaînement mental</b> de ces informations.</li> <li>➤ <b>Mobilisation</b> des références culturelles nécessaires pour <b>comprendre</b> le message ou le texte.</li> <li>➤ Attention portée au <b>vocabulaire</b> et mémorisation.</li> <li>➤ Repérage d'éventuelles difficultés de <b>compréhension</b>.</li> </ul>	<p>Activités requérant l'écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair. Audition de textes lus, d'explications ou d'informations données par un adulte. Répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusions. Récapitulation des mots découverts lors de l'audition de textes ou de messages. Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.) ; une relation peut être faite avec les situations d'écoute en langue vivante étrangère ou régionale.</p>
<p><b>Dire pour être entendu et compris</b>, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes (<i>lien avec la lecture</i>). </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Prise en compte</b> des récepteurs ou <b>interlocuteurs</b>.</li> <li>➤ <b>Mobilisation</b> de <b>techniques</b> qui font qu'on est <b>écouté</b> (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).</li> <li>➤ <b>Organisation du discours</b>.</li> <li>➤ Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).</li> <li>➤ <b>Lecture</b> (en situation de <b>mise en voix</b> de textes).</li> </ul>	<p>Jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier). Rappel de récits entendus ou lus. Présentation des conclusions tirées d'une séance d'apprentissage, d'une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte. Présentation de travaux à ses pairs. Présentation d'un ouvrage, d'une œuvre. Justification d'un choix, d'un point de vue. Préparation d'une lecture à voix haute. Lecture après préparation d'un texte dont les pairs ne disposent pas. Enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d'autres prestations.</p>
<p><b>Participer à des échanges dans des situations diversifiées</b> (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe). </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Respect des règles</b> régulant les échanges.</li> <li>➤ <b>Conscience</b> et <b>prise en compte</b> des enjeux.</li> <li>➤ <b>Organisation du propos</b>.</li> <li>➤ <b>Moyens de l'expression</b> (vocabulaire, organisation syntaxique, enchaînements...).</li> </ul>	<p>Prise en charge de rôles bien identifiés dans les interactions, notamment les débats. Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments...).</p>
<p><b>Adopter une distance critique par rapport au langage produit</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Règles</b> régulant les échanges ; repérage du <b>respect</b> ou non de ces règles dans les propos d'un pair, <b>aide à la reformulation</b>.</li> <li>➤ <b>Prise en compte</b> de règles explicites établies collectivement.</li> <li>➤ <b>Autocorrection</b> après écoute (reformulations).</li> </ul>	<p>Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales. Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges. Élaboration d'un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique).</p>
<p><b>Repères de progressivité</b></p> <p>A l'issue de la scolarité à l'école maternelle, la diversité des compétences langagières à l'oral reste forte. Certains élèves ont encore besoin d'entraînements alors que d'autres sont à l'aise dans la plupart des situations ; la différenciation est indispensable, les interactions entre pairs plus ou moins habiles étant favorables aux progrès des uns et des autres. Il est difficile de déterminer des étapes distinctes durant le cycle 2 ; la progressivité doit être recherchée dans une évolution des variables de mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la régulation, voire le guidage de l'adulte peuvent être forts au CP et devront décroître sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ;</li> <li>- dans les interactions, la taille du groupe d'élèves impliqués directement, réduite au <b>CP</b>, s'élargira ; au <b>CE2</b>, des interactions performantes doivent pouvoir s'installer avec la classe entière ;</li> <li>- les sujets autour desquels l'écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au <b>CP</b> et s'en</li> </ul>	



- éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe ;
- la préparation des prises de parole devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s'appuyer sur l'écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d'écrits.

### Croisements entre enseignements

Les **activités langagières** sont constitutives de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entraînement si l'**attention** des élèves est **mobilisée sur le versant langagier** ou **linguistique** de la séance. Les activités d'**oral**, de lecture, d'écriture sont **intégrées** dans **l'ensemble des enseignements** quotidiennement.

**Le langage oral** trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions à visée philosophique (lien avec l'enseignement moral et civique)... Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d'illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne devrait donner lieu à une production d'écrit (élaboration d'un propos et rédaction).

**L'apprentissage d'une langue vivante** est l'occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement linguistique avec le français, mais aussi d'explicitier des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens...).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer les **activités langagières**, les **pratiques artistiques** (notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle) et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des **projets de mise en voix (parlée et chantée)** de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière incluant une sortie (par exemple à la découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires...

# Programme pour le cycle 3

## Volet 3 : les enseignements

### Français




Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le **langage oral**, qui **conditionne** également **l'ensemble des apprentissages** et constitue aussi un **moyen d'entrer dans la culture de l'écrit**, continue à faire l'objet d'une **attention constante** et d'un **travail spécifique**. De manière générale, la **maitrise de la langue** reste un **objectif central du cycle 3** et l'intégration de la classe de 6<sup>ème</sup> au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Le champ du français articule donc des activités de lecture, d'écriture et d'**oral**, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexicale) qui permettent d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les règles. Les activités langagières (**s'exprimer à l'oral**, lire, écrire) sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou les besoins des disciplines. La langue fait l'objet d'une attention constante en lecture et dans les **situations d'expression orale** ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement et des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à **structurer les connaissances**. Le **transfert de ces connaissances** lors des activités d'écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l'objet d'un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l'enseignement du français : elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire ou à entendre et nourrit également les activités d'écriture. Au cycle 3, les textes littéraires font l'objet d'une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences d'interprétation et à construire une première culture littéraire et artistique. Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6<sup>ème</sup>, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

En CM1 et CM2, l'ensemble de l'enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les **activités d'oral**, de lecture et d'écriture sont **intégrées dans l'ensemble des enseignements**.

En 6<sup>ème</sup>, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Compétences travaillées 	Domaines du socle
<b>Comprendre et s'exprimer à l'oral</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.</li><li>Parler en prenant en compte son auditoire.</li><li>Participer à des échanges dans des situations diversifiées.</li><li>Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.</li></ul>	1, 2, 3
<b>Lire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Lire avec fluidité.</li><li>Comprendre un texte littéraire et l'interpréter.</li><li>Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.</li><li>Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome.</li></ul>	1, 5

<b>Écrire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Écrire à la main de manière fluide et efficace.</li><li>• Écrire avec un clavier rapidement et efficacement.</li><li>• Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.</li><li>• Produire des écrits variés.</li><li>• Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.</li><li>• Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.</li></ul>	1
<b>Comprendre le fonctionnement de la langue</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit.</b></li><li>• Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots.</li><li>• Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.</li><li>• Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe.</li><li>• Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe.</li></ul>	1, 2

## Langage oral



Au cycle 3, la progression dans la **maitrise du langage oral** se poursuit en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à **utiliser le langage oral** pour **présenter** de façon claire et ordonnée des **explications**, des **informations** ou un **point de vue**, **interagir** de façon efficace et maîtrisée dans un **débat** avec leurs pairs, **affiner leur pensée** en recherchant des idées ou des formulations pour **préparer** un écrit ou une **intervention orale**. La **maitrise du langage oral** fait l'objet d'un **apprentissage explicite**.

Les compétences acquises en matière de **langage oral**, en **expression** et en **compréhension**, restent essentielles **pour mieux maitriser l'écrit** ; de même, l'acquisition progressive des **usages de la langue écrite** favorise l'**accès** à un **oral plus maîtrisé**. La **préparation** de la **lecture à haute voix** ou de la **récitation de textes** permet de compléter la **compréhension** du texte en lecture tandis que la **mémorisation de textes** constitue un appui pour l'**expression personnelle** en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent **formulations** et **reformulations orales** et **écrites**.

Comme au cycle 2, le professeur doit porter une attention soutenue à la **qualité** et à l'**efficacité** des **interactions verbales** et veiller à la **participation de tous** les élèves aux **échanges**, qu'il s'agisse de ceux qui ont lieu à l'occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à **dialoguer** et **interagir avec les autres** (**jeux de rôle**, **débats régulés** notamment).

La **régularité** et la **fréquence** des **activités orales** sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'**exercer les compétences acquises** ou en cours d'acquisition, et dans des séances de construction et d'entraînement spécifiques **mobilisant explicitement** des compétences de **compréhension** et d'**expression orales**. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des **critères de réussite** préalablement **construits avec eux** et **explicités** par le professeur. Le **langage oral** étant caractérisé par sa **volatilité**, le recours aux **enregistrements numériques** (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un **retour** sur leur production ou une **nouvelle écoute** dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour **préparer** et **étayer** leur **prise de parole**, des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d'**organiser leur propos** et des écrits **supports aux présentations orales** (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Des **formules**, des **manières de dire**, du **lexique** sont fournis aux élèves pour qu'ils **se les approprient** et **les mobilisent** dans des situations qui exigent une certaine **maitrise de sa parole**, tels les **débats** ou les **comptes rendus**. Les élèves sont amenés également à **comparer les usages de la langue** à l'**oral** et à l'**écrit** afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.



## Attendus de fin de cycle




**Écouter** un récit et **manifestar sa compréhension** en répondant à des questions sans se reporter au texte.

**Dire de mémoire** un texte à haute voix.

Réaliser une courte **présentation orale** en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique.

Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe <b>pour confronter</b> des réactions ou des points de vue.	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève
<p><b>Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Attention portée</b> aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérage de leurs effets.</li> <li>➤ <b>Maintien d'une attention</b> orientée en fonction du but.</li> <li>➤ <b>Identification et mémorisation</b> des informations importantes, enchaînements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites.</li> <li>➤ <b>Repérage et prise en compte</b> des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu.</li> <li>➤ <b>Repérage</b> d'éventuelles difficultés de compréhension et <b>verbalisation</b> de ces difficultés et des moyens d'y répondre.</li> <li>➤ <b>Vigilance critique</b> par rapport au langage écouté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.).</li> <li>- Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçon magistrale) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème pour apprendre à élaborer des représentations mentales, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission pour acquérir et enrichir des connaissances, confronter des points de vue, analyser une information...).</li> <li>- Restitution d'informations entendues.</li> <li>- Utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission.</li> <li>- Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques...).</li> <li>- Activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusion ; reformulation, rappel du récit (« racontage ») ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral...) ; prise de notes.</li> </ul>
<p><b>Parler en prenant en compte son auditoire</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ;</b></li> <li>- <b>pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ;</b></li> <li>- <b>pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral.</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Mobilisation</b> des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques).</li> <li>➤ <b>Organisation et structuration</b> du propos selon le genre de discours ; <b>mobilisation</b> des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.).</li> <li>➤ <b>Techniques de mise en voix</b> des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier).</li> <li>➤ <b>Techniques de mémorisation</b> des textes présentés ou interprétés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc.</li> <li>- Justification d'un choix, d'un point de vue.</li> <li>- Partage d'un ressenti, d'émotions, de sentiments.</li> <li>- Apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques).</li> <li>- Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire.</li> <li>- Entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques.</li> <li>- Réalisation d'exposés, de présentations, de discours.</li> <li>- Utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques, plans) pour préparer des prises de parole élaborées.</li> <li>- Constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales.</li> <li>- Utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).</li> <li>- Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.</li> </ul>

**Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées** (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés). 

- **Prise en compte de la parole** des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés.
- **Présentation** d'une **idée**, d'un **point de vue** en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation...).
- **Mobilisation d'actes langagiers** qui engagent celui qui parle.
- **Mobilisation de stratégies argumentatives** : recours à des exemples, réfutation, récapitulation...
- **Respect** des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos).
- **Organisation du propos**.
- **Construction et mobilisation de moyens d'expression** (lexique, formules, types de phrase, enchaînements...).
- **Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances** (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).
- **Identification et différenciation** de ce qui relève du **singulier**, les exemples, et du **général**, les propriétés.
- **Lexique des enseignements et disciplines**.

- Entraînement à des actes langagiers engageant le locuteur (exprimer un refus, demander quelque chose, s'excuser, remercier) sous forme de jeux de rôle.

- Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations).

- Interviews (réelles ou fictives).

- Débats, avec rôles identifiés.

- Recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer.

- Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés.

- Préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à présenter ; entraînement à la prise de parole).

- Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés.

**Adopter une attitude critique par rapport au langage produit** 

- **Règles régulant les échanges ; repérage du respect** ou non de ces règles dans les propos d'un pair, **aide à la reformulation**.
- **Prise en compte de critères d'évaluation explicites** élaborés collectivement pour les présentations orales.
- **Autocorrection** après écoute (reformulations).
- **Fonctionnement** de la **syntaxe** de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et **comparaison avec l'écrit**.
- **Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations**.

- Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.

- Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges.

- Analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements.

- Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue.

### Repères de progressivité

L'enjeu principal du cycle 3 est de conduire l'élève à **développer des compétences langagières complexes** en situation de **réception** et en situation de **production**. Dès lors, les élèves sont confrontés non plus seulement à des **messages** mais à des **propos** et **discours complexes** (nature des informations, organisation, implicite plus important, notamment **en sixième**). Les élèves produisent des **propos oraux** organisés **dès le CM1 et le CM2**, des **présentations orales** plus formalisées **en classe de sixième**. Les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d'adopter une attitude de **vigilance critique** efficace.

Il convient de programmer des situations qui permettent aux élèves de se confronter à la diversité des activités langagières en prenant en compte, pour la progressivité, les facteurs suivants :

- éléments de la situation (familiarité du contexte, nature et présence des interlocuteurs ...)
- caractéristiques des supports de travail et /ou des discours produits (longueur, complexité, degré de familiarité ...)
- modalités pédagogiques (de l'étayage vers l'autonomie).

## Croisements entre enseignements

Au cycle 3 comme au cycle 2, les **activités langagières** sont **constitutives** de **toutes les séances d'apprentissage** et de **tous les moments de vie collective** qui permettent, par leur **répétition**, un véritable entraînement si l'**attention des élèves** est **mobilisée** sur le versant langagier ou linguistique de la séance.

**Au CM1 et au CM2**, l'ensemble de l'enseignement du français revient au professeur des écoles et les horaires d'enseignement prévoient que les **activités d'oral**, de lecture, d'écriture soient **intégrées** dans l'ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaire de 12 heures.

**En sixième**, compte tenu du volume hebdomadaire plus restreint dévolu à l'enseignement de la discipline, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge de la dimension littéraire de cet enseignement dans le domaine du **langage oral**, de la lecture, de l'écriture ainsi que celle de l'étude de la langue française.

Il appartient donc à **chaque professeur du collège** d'identifier dans les programmes les éléments pour lesquels sa discipline **contribue** pleinement au développement de la **maitrise du langage oral** et à la construction des compétences en lecture et en écriture et de veiller aux acquisitions linguistiques propres à sa discipline (lexique, formulations spécifiques). La rigueur et la régularité des situations d'apprentissages mettant en jeu les compétences langagières et linguistiques doivent permettre l'élaboration des savoirs et des concepts spécifiques à chaque discipline.

Le **langage oral** trouve à se développer dans les **dialogues didactiques**, dans l'**explicitation des démarches**, dans les **débats** de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes, d'images ou d'expériences), dans les **comptes rendus**, dans les **présentations orales**, dans les **discussions à visée philosophique**, en lien avec l'enseignement moral et civique... Il peut également être travaillé en **éducation physique et sportive**, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour **décrire les actions** réalisées et pour **échanger entre partenaires**.

Tout enseignement est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes, d'illustrations associées, de tableaux, de schémas ou autres formes de langage écrit, donnés sur supports traditionnels ou numériques.

**En CM1 et en CM2**, les élèves identifient les premières caractéristiques et spécificités des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. **En 6<sup>ème</sup>**, les compétences de lecture spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline, en particulier en histoire-géographie et en sciences, font l'objet de situations d'apprentissages fréquentes et régulières dans lesquelles les stratégies *ad hoc* sont explicitées.

En écriture, en CM1 et en CM2, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à une production d'écrit (rédaction d'un propos élaboré). En 6<sup>ème</sup>, les élèves sont amenés à produire des écrits variés et à rédiger des textes propres aux différentes disciplines. Les compétences nécessaires pour rédiger ces textes sont explicitées et exercées régulièrement.

Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements privilégiés avec les programmes d'histoire, d'histoire des arts et d'enseignement moral et civique.

Outre la recherche d'informations, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En 6<sup>ème</sup>, le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de ces apprentissages, en lien avec les besoins des différentes disciplines.

Tout au long du cycle, en tenant compte de la progression en étude de la langue, la vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue régulièrement sollicitée. L'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale est l'occasion de procéder à des **comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français**, mais aussi d'**explicitier des savoir-faire également utiles en français** (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens...). De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. En 6<sup>ème</sup>, les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales.

Sur les trois années du cycle, en cycle 3 comme en cycle 2, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée **peuvent associer les activités langagières**, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle) et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des **projets de mise en voix** (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière et incluant une sortie et des recherches documentaires, des projets de publication en ligne...

# Programme pour le cycle 4

## Volet 3 : les enseignements

### Français



L'enseignement du français joue au cycle 4, comme dans les cycles précédents, un rôle décisif dans la réussite scolaire, tant pour le perfectionnement des compétences de lecture et d'expression utilisées dans tous les champs de la connaissance et de la vie sociale que pour l'acquisition d'une culture littéraire et artistique.

Au cycle 3, les élèves ont développé des capacités à lire, comprendre et interpréter des documents de natures diverses, particulièrement des textes littéraires. Ils ont enrichi leurs compétences de communication et d'expression, écrites et orales, dans des situations de plus en plus complexes, structurant leurs connaissances et élaborant une pensée propre. Ils sont entrés dans une étude de la langue explicite et réflexive, au service de la compréhension et de l'expression.


L'enseignement du français en cycle 4 constitue une étape supplémentaire et importante dans la construction d'une pensée autonome appuyée sur un usage correct et précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualités de jugement qui sont nécessaires au lycée.

Cet enseignement s'organise autour de compétences et de connaissances qu'on peut regrouper en trois grandes entrées :

- le développement des compétences langagières orales et écrites en réception et en production ;
- l'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue, incluant systèmes orthographique, grammatical et lexical ainsi que des éléments d'histoire de la langue (en lien avec les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales) ;
- la constitution d'une culture littéraire et artistique commune, faisant dialoguer les œuvres littéraires du patrimoine national, les productions contemporaines, les littératures de langue française et les littératures de langues anciennes et de langues étrangères ou régionales, et les autres productions artistiques, notamment les images, fixes et mobiles.

Le professeur de français veille à articuler les différentes composantes de son enseignement, en organisant les activités et les apprentissages de façon cohérente, autour d'objectifs convergents, par périodes et en construisant sur l'année scolaire une progression de son enseignement adaptée aux besoins de ses élèves. Ainsi, le travail mené pour développer les compétences langagières orales et écrites est effectué en lien étroit avec la découverte et l'étude de textes littéraires et d'œuvres artistiques, choisis librement par le professeur en réponse aux questionnements structurant la culture littéraire et artistique au cycle 4.

Le travail en français, dans les différents cadres possibles (cours de français, accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires...), permet de nombreux et féconds croisements entre les disciplines. Tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique, le professeur de français veille tout particulièrement à ménager des rapprochements avec les langues et cultures de l'Antiquité. Il puise aussi librement dans les thématiques d'histoire des arts pour élaborer des projets et établir des liens entre les arts du langage, les autres arts et l'histoire. En outre, l'enseignement du français joue un rôle déterminant dans l'éducation aux médias et à l'information : les ressources du numérique trouvent toute leur place au sein du cours de français et sont intégrées au travail ordinaire de la classe, de même que la réflexion sur leurs usages et sur les enjeux qu'ils comportent. Enfin, l'enseignement du français contribue fortement à la formation civique et morale des élèves, tant par le développement de compétences à argumenter que par la découverte et l'examen critique des grandes questions anthropologiques, morales et philosophiques soulevées par les œuvres littéraires.

Compétences travaillées 	Domaines du socle
<b>Comprendre et s'exprimer à l'oral</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes.</li><li>S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.</li><li>Participer de façon constructive à des échanges oraux.</li><li>Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.</li></ul>	1, 2, 3
<b>Lire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires.</li><li>Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d'art.</li><li>Élaborer une interprétation de textes littéraires.</li></ul>	1, 5
<b>Écrire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Utiliser l'écrit pour penser et pour apprendre.</li><li>Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces.</li><li>Exploiter des lectures pour enrichir son écrit.</li></ul>	1
<b>Comprendre le fonctionnement de la langue</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Connaitre les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique.</li><li>Connaitre les différences entre l'oral et l'écrit.</li><li>Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.</li><li>Maîtriser le fonctionnement du verbe et son orthographe.</li><li>Maîtriser la structure, le sens et l'orthographe des mots.</li><li>Construire les notions permettant l'analyse et la production des textes et des discours.</li><li>Utiliser des repères étymologiques et d'histoire de la langue.</li></ul>	1, 2
<b>Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle.</li><li>Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d'époques diverses.</li></ul>	1, 5

## Compétences langagières, orales et écrites






### LANGAGE ORAL

L'enseignement de l'oral au cycle 4 conduit les élèves à entrer davantage dans les genres codifiés de l'oral en les pratiquant et en en identifiant les caractéristiques. Des moments spécifiques lui sont consacrés en lien avec les activités de lecture et d'écriture. Les élèves apprennent à tirer profit de l'écoute de discours oraux élaborés ; ils apprennent à en produire eux-mêmes, à s'appuyer efficacement sur une préparation, à maîtriser leur expression, à apporter leur contribution dans des débats.

### Attendus de fin de cycle

- Comprendre des discours oraux élaborés (récit, exposé magistral, émission documentaire, journal d'information).
- Produire une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d'une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d'un point de vue).
- Interagir dans un débat de manière constructive et en respectant la parole de l'autre.
- Lire un texte à haute voix de manière claire et intelligible ; dire de mémoire un texte littéraire ; s'engager dans un jeu théâtral.



<b>Connaissances et compétences associées</b> 	<b>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</b>
<b>Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identification</b> des visées d'un discours oral, <b>hiérarchisation</b> des informations qu'il contient, <b>mémorisation</b> des éléments importants.</li> <li>- <b>Distinction</b> de ce qui est explicite et de ce qui est sous-entendu dans un propos. </li> </ul>	Écoute attentive et active, citation, résumé et reformulation de propos tenus par autrui.
<b>S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Pratiquer le compte-rendu</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des fonctions et formes du compte rendu.</li> <li>• Usage efficace des documents servant de supports à l'exposé.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Raconter une histoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des techniques du récit oral.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Emploi</b> d'un <b>vocabulaire</b> précis et étendu.</li> </ul> </li> </ul>	Présentation d'une œuvre, d'un auteur. Formulation de réactions après lecture d'un texte, présentation d'un point de vue. Explicitation d'une démarche personnelle. Travail sur des enregistrements de prestations personnelles. Élaboration de documents destinés à faciliter l'exposé.
<b>Participer de façon constructive à des échanges oraux</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Interagir avec autrui dans un échange, une conversation, une situation de recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des codes de la conversation en situation publique, des usages de la politesse.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de techniques argumentatives.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Animer et arbitrer un débat</b></li> </ul>	Interactions en classe dans des situations variées. Activités d'échanges et de débat, notamment débat interprétatif, débat littéraire, cercles de lecture.
<b>Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle.</li> <li>- Techniques multimodales (textes, sons et images). </li> </ul>	Lecture à haute voix et mémorisation de textes Mise en voix et théâtralisation. Usage des technologies numériques pour enregistrer la voix, associer sons, texte et images.
<b>Repères de progressivité</b> Les élèves doivent progressivement accéder à la pratique d'un oral codifié et socialisé, éloigné de la pratique spontanée de la conversation courante. Pour autant, on ne saurait exiger d'eux une correction absolue et la maîtrise complète des techniques de l'exposé et du débat. L'accent est mis en début de cycle sur le compte rendu, le récit oral, la mise en voix et la théâtralisation des textes. L'expression des sentiments, des sensations et du jugement argumenté, la participation à des débats organisés, la pratique de l'exposé sont travaillées tout au long du cycle mais sont peu à peu plus structurées et plus exigeantes. Une prise de parole de dix minutes en continu est un objectif raisonnable à atteindre en fin de cycle. Une part des séances d'accompagnement est consacrée à l'entraînement à l'oral.	

## Croisements entre enseignements

Ils concernent à la fois le renforcement de la cohérence de la formation des élèves, les décloisonnements possibles des disciplines, la prise en charge de la formation morale et civique par toutes les disciplines, les travaux au sein des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et la mise en œuvre, sur le long terme, du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours Avenir. Les propositions ci-dessous ne visent pas l'exhaustivité mais donnent les directions possibles pour aider au travail des équipes pédagogiques.

### LE FRANÇAIS ET LES LANGUES ANCIENNES

L'enseignement du français rencontre à tout moment les langues anciennes ; elles permettent de découvrir des systèmes graphiques et syntaxiques différents ; elles fournissent des sujets de réflexion sur l'histoire de la langue, la production du vocabulaire et le sens des mots ; elles ouvrent les horizons et les références culturelles qui n'ont jamais cessé de nourrir la

création littéraire, artistique et scientifique. Elles sont donc au carrefour de l'enseignement de la langue française et des langues romanes, du programme d'histoire, de l'histoire des arts (peinture, sculpture, architecture, art lyrique, théâtre...) et des enseignements artistiques. Elles sont des ressources de lectures autour de l'étude des mythes, des croyances et des héros. Elles permettent de constituer des collections d'œuvres, de s'en inspirer pour des réécritures personnelles ou l'étude de transpositions modernes des vieux mythes (théâtre, cinéma, roman, poésie) ; elles peuvent aussi donner lieu à l'exploration du patrimoine archéologique local.

#### **EPI possibles, thématiques « Langues et cultures de l'Antiquité » et « Culture et création artistiques » - en lien avec les langues anciennes et l'histoire**

- 5<sup>ème</sup> : Recherches sur l'utilisation du latin au Moyen Âge. Les évolutions de la langue française.
- 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> : Décryptage de textes latins du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle (religion, sciences et philosophie).
- 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> : Chasse aux expressions latines ou grecques encore utilisées aujourd'hui ; fabrication d'un glossaire illustré.
- 3<sup>ème</sup> : Travail autour des mythes, et leur rôle dans la littérature du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (réécritures des tragédies grecques, poésie lyrique, romans).

#### **LE FRANÇAIS ET LES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES**

La comparaison entre les différentes langues apprises par les élèves et le français est riche d'enseignements. Elle favorise la réflexion sur la cohérence des systèmes linguistiques, leurs parentés ou leurs différences, leurs échanges.

Ces comparaisons peuvent porter sur les ressemblances et divergences syntaxiques et lexicales ; elles permettent d'identifier des fonds communs aux différentes familles de langues, d'explorer les parentés pour enrichir le sens des mots ou de réaliser qu'il existe des visions du monde propres à chaque langue. L'étude de quelques exemples d'emprunts ou d'exportations du vocabulaire, anciens ou récents, montre que les langues sont des objets vivants et en continuelle mutation. On gagnera aussi à travailler conjointement comment chaque langue construit son système verbal et temporel et exprime les relations logiques. Ce sera l'occasion également d'harmoniser autant que possible l'usage des terminologies grammaticales.

Au plan de la culture, la lecture en français d'œuvres des patrimoines régional, européen et mondial, notamment celles qui ont fortement influencé la littérature nationale, peut donner lieu à des travaux communs, à la lecture d'extraits en langue originale, à la compréhension des contextes culturels qui ont fait naître ces œuvres. Ces travaux, portant aussi sur les littératures francophones, montrent qu'il existe des formes multiples d'expression française qui enrichissent par la création les pratiques du français.

#### **EPI possibles (tout niveau du cycle) – en lien avec les langues étrangères ou régionales et les enseignements artistiques**

##### **Thématique « Langues et cultures étrangères ou régionales »**

- Études grammaticales comparées entre langues.
- Travail sur des textes de langue étrangère ou régionale : problèmes de traduction, comparaison de traductions.
- Préparation d'une exposition bilingue ou montage vidéo sur la comparaison et la diversité des habitudes et coutumes de la vie quotidienne.

##### **Thématique « Culture et création artistiques »**

- Projet autour d'un pays ou d'une région de langue étrangère ou régionale, nourri de textes traduits issus de ce pays / cette région, d'œuvres artistiques, etc.
- Roman courtois et poésie issus de la tradition occitane ou du cycle arthurien.

#### **LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE ET L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Le tableau des questionnements annuels, sans se limiter à une adéquation chronologique entre l'étude des textes et l'étude des périodes historiques, permet des travaux communs ou coordonnés entre français et histoire. Au-delà des points de passages obligatoires du programme, le professeur de français apporte une contribution essentielle à la formation des compétences signalées dans le programme d'histoire, notamment en ce qui concerne l'identification et la lecture de documents historiques et la pratique de différents langages. Soit dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, soit au sein du parcours d'éducation artistique et culturelle, de multiples réalisations peuvent donner sens concret aux récits de voyage des explorateurs à toutes les époques, aux contes orientaux et à leurs avatars orientalistes pour témoigner du rapport aux autres cultures, à la mise en scène des sociétés du Moyen Âge, aux divertissements royaux à Versailles, aux modèles héroïques exaltés par la Révolution française, ou encore à la poésie engagée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les questions du programme de l'enseignement moral et civique se prêtent à l'organisation de recherches et de débats propices à fournir des entraînements efficaces aux compétences argumentatives.

**EPI possibles, thématiques « Culture et création artistiques » et « Information, communication, citoyenneté » - en lien avec l'histoire, la géographie, l'enseignement moral et civique, l'histoire des arts, les arts plastiques et l'éducation musicale**

- 5<sup>ème</sup> : Travail autour des Grandes Découvertes : les raisons de voyager à travers les textes des découvreurs (de Christophe Colomb à James Cook), leurs descriptions de nouvelles contrées, entre réalisme et fantaisie.
- 5<sup>ème</sup> : Écriture de « carnets de bord ou de voyage » réel ou fictif, éventuellement sous forme de blog, en utilisant les informations historiques. Exposés oraux ou théâtralisation.
- 5<sup>ème</sup> : Étude de contes orientaux (*Les Mille et Une Nuits*) en lien avec l'étude de la civilisation islamique. Entre réalisme et fantaisie fictionnelle. Utilisation des informations historiques et des thèmes d'histoire des arts.
- 5<sup>ème</sup> : Le rôle « passeur » des textes antiques de la civilisation arabe au Moyen Âge.
- 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> : La société sous Louis XIV, à travers Molière. Projets autour par exemple des châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Versailles : récits, saynètes, poésies, textes documentaires (lecture et écriture), recherches (éducation aux médias et à l'information). La présence permanente de l'Antiquité (opéras, tableaux, sculptures) dans les arts du XVII<sup>e</sup> siècle à la Révolution et l'Empire.
- 4<sup>ème</sup> : Travail autour de la Révolution française. Projet de construction de personnages, avec leur point de vue exprimé sous formes diverses (correspondance, écrits à la première personne, art oratoire...). Référence possible aux héros de l'Antiquité.
- 4<sup>ème</sup> : Recherches sur la devise de la République et sur les origines des déclarations des droits en vue d'une exposition.
- 4<sup>ème</sup> : La société française au XIX<sup>e</sup> siècle à travers la littérature (bourgeoisie, paysannerie, peuple des villes) : Hugo, Zola, Maupassant... Écriture d'articles de journaux imaginaires, interviews fictives d'écrivains... Procès imaginaires.
- 3<sup>ème</sup> : La littérature et les régimes totalitaires (entre réalisme et métaphores).
- 3<sup>ème</sup> : Les deux guerres mondiales et la littérature : poésie engagée, résistance (avec ouvertures sur le présent), fabrication d'une anthologie poétique, mise en voix et mise en scène...

**LE FRANÇAIS ET LES ARTS**

Le programme d'histoire des arts propose de nombreux points d'articulation entre les littératures, les arts plastiques, la musique, l'architecture, le spectacle vivant ou le cinéma. Les élèves sont sensibilisés aux continuités et aux ruptures, aux façons dont les artistes s'approprient, détournent ou transforment les œuvres et les visions du monde qui les ont précédés, créent ainsi des mouvements et des écoles témoins de leur temps. On peut également travailler les modes de citations, les formes de métissage et d'hybridations propres au monde d'aujourd'hui et à l'art contemporain. Il est aussi possible d'établir des liens avec la géographie en travaillant sur l'architecture, l'urbanisme et l'évolution des paysages (réels et imaginaires) ou sur les utopies spatiales.

Le champ spécifique de l'analyse de l'image est partagé entre plusieurs disciplines qui gagnent à coordonner les corpus et l'appropriation du vocabulaire de l'analyse.

**EPI possibles, thématiques « Culture et création artistiques » et « Information, communication, citoyenneté » - en lien avec les arts plastiques, l'éducation musicale, l'histoire des arts, l'histoire**

- 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> : Préparation d'une exposition sur l'évolution de l'art des jardins du Moyen Âge à l'époque classique.
- 4<sup>ème</sup> : Imaginer la ville de la fin du siècle sous forme de plans, de croquis, de montages photographiques ou de récits.
- 3<sup>ème</sup> : Portrait, autoportrait : pourquoi les femmes et les hommes se représentent-ils dans la peinture, la photographie, la sculpture ou la littérature ? Constitution d'une collection commentée.
- 3<sup>ème</sup> : Les caricatures sont-elles des insultes ou des dénonciations ? Lecture de dessins de presse ; dessins satiriques d'élèves sur l'actualité ou sur la vie du collège.
- 3<sup>ème</sup> : L'image au service de la propagande entre 1914 et 1945, recherche, analyse d'affiches, de photos, de films.
- 3<sup>ème</sup> : Hybridation, métissage et mondialisation dans la pratique artistique.

**LE FRANÇAIS ET LES AUTRES CHAMPS DU SAVOIR**

Le français peut se situer aussi en soutien du développement des qualités d'expression dans toutes les disciplines, y compris scientifiques. On veille à développer, avec le CDI et le professeur documentaliste, les compétences essentielles et omniprésentes maintenant à tous les niveaux de la formation, relatives au traitement de l'information, à la connaissance et à l'usage des médias.

**EPI possibles, thématiques « Information, communication, citoyenneté », « Sciences, technologie et société » - en lien avec la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre, l'éducation aux médias et à l'information**

- Tout niveau du cycle : Présentation, mise en scène, appropriation de l'espace : valoriser son travail, rendre compte de son travail, présenter à un public, par l'oral, l'écrit, le numérique, la mise en scène...
- Tout niveau du cycle : Aider les élèves à lire/écrire des textes scientifiques (comptes rendus d'expériences, formulations d'hypothèses...).
- Tout niveau du cycle : Travail sur le lexique scientifique, mais aussi jeu sur les mots issus du domaine scientifique (par ex. expressions autour de l'astronomie, de l'eau, des organes corporels, en lien avec les langues anciennes...).
- Tout niveau du cycle : Comparer les représentations mythiques et les représentations scientifiques de différents phénomènes étudiés en sciences de la vie et de la Terre, en visant : des acquisitions culturelles concernant les mythes et les grands questionnements auxquels ils tentent de répondre ; l'identification des traces laissées par ces mythes dans la culture contemporaine (par exemple l'astrologie ; la distinction entre ce qui relève de la croyance et ce qui est acquis à la suite d'une démarche scientifique).
- 3<sup>ème</sup> : Mêler fiction et explications scientifiques en s'appuyant sur des lectures : Jules Verne, la science et la technique de son époque, rêve ou réalité ? Textes de science-fiction des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.
- 3<sup>ème</sup> : Mener un projet de recherche documentaire autour de questions comme « l'eau dans tous ses états », « sommes-nous seuls dans l'univers ? », « internet aujourd'hui et demain » ou « l'avenir de la planète », en utilisant des textes littéraires et des écrits divers, en écrivant un récit, des poèmes, en alimentant le site du collège.